

Pour la mise en place d'une politique de transition énergétique : La production électrique nucléaire est un 49-3 permanent

Nicolas Brouzeng le directeur de la centrale de Golfech a déclaré en mai dernier pour l'arrêt de tranche : «*Beaucoup de choses sont dites ou écrites et peuvent perturber nos agents, (...) Il faut donc dire les choses et rester concentrés sur nos métiers. Nous sommes là pour maintenir une bonne production avec un maximum de sûreté et nous ne cessons de progresser*».

Il signale comme élément perturbateur le changement de logiciel informatique. Les agents de Golfech vont passer de SIGMA qu'ils utilisaient depuis 1990 à SDIN (système d'information du nucléaire) comme les 18 autres centrales de France :

Ne nous y trompons pas : L'élément « perturbateur » principal est sans nul doute l'état catastrophique des comptes d'EDF et d'AREVA qui influe sur les conditions de travail et sur la sûreté !

Aujourd'hui, Areva est en survie.

En 2015, le groupe est resté dans le rouge pour la cinquième année consécutive, avec une perte nette de 2 milliards d'euros pour un chiffre d'affaires (hors Areva NP) de 4,2 milliards.

De plus l'agence d'évaluation financière Standard and Poor's a affirmé que le réacteur EPR construit par Areva en Finlande ferait grimper les coûts de production de son exploitant TVO à tel point qu'il ne pourra plus être rentable (1)

Le spécialiste du nucléaire a lancé **un plan de sauvetage en deux volets** : la cession de la majorité de son activité réacteurs Areva NP à EDF et un renflouement par son actionnaire à 86,5%, l'Etat français, dans le cadre d'une augmentation de capital de 5 milliards d'euros. Le tout est assorti d'un plan d'économies qui prévoit **la suppression de 6 000 postes d'ici à 2017, dont plus de 200 en Saône-et-Loire.**

Philippe Varin admet : "Certes notre groupe est confronté à une situation très complexe, qui résulte soit de facteurs externes (accident de Fukushima, la dégradation des marchés), soit de facteurs internes, qui sont liés à des décisions et modes de fonctionnement passés". **C'est un travail qui est titanesque**", reconnaît le président du conseil d'administration .

Ce n'est pas en supprimant des emplois dans une industrie où la sûreté doit être absolue que l'on résoudra la faillite de la filière : Bien au contraire !

Arrêtons les mensonges qui nous conduisent inévitablement vers la catastrophe :

Pour exemples :

- Les "anomalies" qui ont été décelées dans le contrôle des fabrications à l'usine du groupe au Creusot, en Saône-et-Loire. C'est sur ce site qu'a été fabriquée en partie la cuve de l'EPR de Flamanville, dont l'acier présente un défaut de composition. Areva a dit ne pas exclure des falsifications (2)

Déjà peu bavard sur les dégâts causés en France, Areva fait preuve d'un mutisme total sur les conséquences possibles chez ses clients étrangers. La Chine et les États unis font partie des pays équipés de pièces usinées par Creusot Forges.

Des preuves de malfaçons déclencheraient une catastrophe financière. Plusieurs entreprises Française ont déjà pu tester l'esprit procédurier des Américains. C'est plusieurs milliards de dommage et intérêts qui seraient alors en jeu. (3)

L'avis de l'ASN, est annoncé pour le 31 mai et déjà les syndicats dénoncent les effets du plan de départs volontaires en cours à l'usine : « *Comment assurer une surenchère de qualité dans ces conditions (...) montrer du doigt tel ou tel salarié qui aurait fait une erreur* » (4)

- Mai 2016 Une note interne et confidentielle d'Areva réveille qu'au moins deux équipements nucléaires présentent des défauts "pouvant avoir un impact sur la sûreté".

Celle de Bugey (Ain) et celle de Gravelines (Nord). Des défauts ont été constatés sur deux composants de générateurs de vapeur installés dans les réacteurs n°2. Des malfaçons particulièrement inquiétantes puisque ces engins sont alimentés par de l'eau radioactive qui circule sous haute pression dans le cœur du réacteur nucléaire.

"L'acier de la calotte inférieure du générateur de Gravelines 2 n'affiche pas la résistance requise, écrit le journal. Un test, dont les résultats ont été ignorés jusqu'à présent, a montré que la résistance était inférieure de près de 50% aux normes en vigueur."

A Bugey, c'est l'acier d'une partie du générateur qui "apparaît vulnérable aux changements brutaux de température". (5)

- Jeudi 31 mars, la centrale nucléaire de Paluel (Seine-Maritime) a échappé de peu à la catastrophe nucléaire. L'une des pièces essentielles du réacteur numéro 2, un générateur de vapeur qui devait être changé, s'est décroché de la grue qui le soulevait. Il s'est écrasé sur la dalle de béton qui protège la piscine (où est immergé en temps normal le combustible nucléaire). Problème : cette pièce mesure 22 m de haut et pèse 465 t. L'impact a provoqué une secousse comparable à celle d'un tremblement de terre. Au sein même d'EDF, aujourd'hui, certains doutent désormais que le réacteur ne soit remis un jour en fonctionnement (6).

Ce 49-3 énergétique qu'impose le lobby nucléaire depuis des décennies dans notre pays empêche de pouvoir développer d'autres politiques alternatives basées sur la sobriété et le développement des énergies renouvelables.

La Cour des comptes estime à 100 milliards le coût du « grand carénage » dans les réacteurs pour les mettre aux normes « post-fukushima » et faire ou ne pas faire Hinkley Point, le chantier des deux EPR britanniques, cette question à 24 milliards d'euros, divise la maison EDF et le gouvernement. Le 7 mars, démission fracassante du directeur financier d'EDF Thomas Piquemal et celui-ci, auditionné à l'Assemblée nationale début mai, estimait que prendre une décision finale d'investissement sur Hinkley Point, sans plan de financement sécurisé, pouvait conduire EDF à "se trouver dans la situation d'Areva". C'est-à-dire proche de la faillite(7). François Hollande, au micro d'Europe 1 en mai dernier déclarait "Je suis favorable à ce que ce chantier puisse se faire" .

L'absurdité de ne pas tenir pas compte de l'avis du directeur financier d'EDF dans cette fuite en avant relève de l'autisme au même titre que l'emploi du 49-3 par le gouvernement pour faire passer sa loi sur la réforme du code du travail.

Cette attitude figée de poursuivre le développement de l'énergie nucléaire coûte que coûte ne génère pas qu'un risque financier mais ouvre la porte au risque d'accident nucléaire majeur dans notre pays !

De plus EDF va brader ses « bijoux » de famille pour besoin de trésorerie.

Madame Ségolène Royal notre ministre de l'Environnement voudrait placer les barrages hydroélectriques français dans le giron de sociétés mixtes à majorité publique (51 % pour l'État, 49 % pour le secteur privé). Une manière selon la numéro 3 du gouvernement de préserver ce pilier de notre politique énergétique et de répondre aux injonctions de Bruxelles sur la libéralisation du secteur. !!!! (8)

Jean-Luc Magnaval, élu CGT au comité central d'entreprise (CCE) d'EDF, institution représentative du personnel déclare : « La France est le seul pays de l'Union européenne qui brade ainsi son parc hydraulique ».

« Aucun autre État membre n'est amené à mettre en concurrence un parc hydraulique conséquent dans les mêmes conditions que la France », rappelaient les députés Marie-Noëlle Battistel (PS) et Éric Straumann (LR) dans un rapport parlementaire de 2013 consacré au système hydro-électrique français. En Suède, dont l'énergéticien national Vattenfall convoite les barrages français, les ouvrages hydrauliques sont publics. En Allemagne, les concessions ont été déléguées aux régions. En Norvège, tout candidat à l'attribution d'une concession doit être au minimum à 70 % public. Et en Suisse, pays qui lorgne également sur les barrages français, les règles européennes ne s'appliquent pas !

Les installations hydroélectriques produisent une électricité à forte valeur ajoutée. Leur coût de production est compris entre 20 et 30 €/MWh, alors que le prix moyen du marché oscille entre 33 € et 46 €/MWh. « Contrairement à la plupart des autres moyens de production d'énergie, le coût de production de l'hydroélectricité ne comporte aucun élément de risque particulier et n'est pas soumis à la volatilité des marchés des matières premières ou du CO2 ».

Une reconversion d'une politique publique des énergies ne pourra se faire que dans une sortie du nucléaire vers une autre politique basée dans la sobriété et le développement des énergies renouvelables.

Si nous observons sereinement les investissements du marché mondial des énergies il apparaît clairement que c'est dans les énergies renouvelables que ces investissements et les créations d'emplois sont les plus importants. Selon l'étude de l'IRENA, porter à 36% la part des énergies renouvelables à l'horizon 2030 augmenterait le PIB mondial de 1,1%, soit quelque 1.300 milliards de dollars. **La croissance des emplois dans le secteur, plus rapide que dans celui des énergies fossiles, pourrait permettre de passer de 7,7 millions d'emplois à 24 millions d'ici 2030.**(9)

La discussion sur la reconversion doit se mettre en place maintenant si chacun de nous souhaite à la fois répondre aux enjeux d'économies et environnementaux que l'avenir nous impose pour les générations qui vont nous succéder. Cette reconversion n'est pas plus difficile pour les salariés d'EDF que celle qui a eu lieu pour passer du charbon au nucléaire dans les années 70....

N'attendons pas que l'irréparable se produise, il en va de notre responsabilité personnelle et collective. Refusons un service public dont le choix de production électrique contribue à « la mise en danger d'autrui ».

Coordination Régionale anti-nucléaire du Sud-Ouest—stopgolfech.org

contact : 06 42 28 65 36 - 05 61 35 11 06 - 05 53 95 02 92

(1)AFP 26 mai 2016 (2) Source : France 3 Bourgogne / AFP (19/5/2016) (3) Canard enchaîné 25 mai 2016 (4) Source : Le Parisien (20/5/2016) (5) Source : Nouvel Obs (25/5/2016) (6) LE MONDE ECONOMIE | 18.05.2016 (7) Source : Challenges (17/5/2016) (8) Mediatpart mars 2016 (9) <http://www.romandie.com/news/Renouvelables-investissements>

voir aussi le Grand soir : <http://www.legrandsoir.info/fiasco-nucleaire.html>

Imprimé par nos soins , ne pas jeter sur la voie publique